



PROJET DE CENTRE

2020-2025



**Centre Psycho-Medico-Social provincial pour
l'enseignement spécialisé**

**24, avenue Marius Meurée à 6001 Marcinelle
tél : 071/43.32.83- fax : 071/47.59.72
cpmss.marcinelle@hainaut.be**

Missions de l'institution PMS

Elles sont décrites dans le décret du 14/07/2006 :

1. promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
2. contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
3. dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle.

Ce même décret précise le programme de base commun à tous les centres psycho-médico-sociaux articulé autour des 8 axes suivants :



1. l'offre de services aux consultants
2. la réponse aux demandes des consultants
3. les actions de prévention
4. le repérage des difficultés
5. le diagnostic et la guidance
6. l'orientation scolaire et professionnelle
7. le soutien à la parentalité
8. l'éducation à la santé.

Il mentionne, par ailleurs dans son article 9, que les centres psycho-médico-sociaux pour l'enseignement spécialisé tiennent compte des conditions de fonctionnement et des conditions spécifiques qui leur sont confiées par le décret organisant l'enseignement spécialisé au travers des circulaires annuelles.

Spécificité des centres PMS organisés par la Province de Hainaut

Notre PO demande aux centres qu'il organise d'être principalement attentifs :

- A l'analyse et la réponse aux demandes des consultants
- A l'orientation scolaire et professionnelle
- Au soutien de la parentalité
- A l'éducation à la santé

Valeurs défendues par la Province de Hainaut

Dans leurs activités les centres PMS défendent et appliquent les valeurs exprimées par la Province du Hainaut dans son plan stratégique et opérationnel :

- La citoyenneté dans le respect de l'humanisme et du pluralisme
- Le sens de l'intérêt général en cultivant la solidarité et le partage
- L'excellence en garantissant l'efficacité des services
- La bonne gouvernance

Philosophie du centre

Les valeurs suivantes guident notre travail et nos attitudes au quotidien :

Respect : envers les bénéficiaires et les collaborateurs quelque soit l'origine sociale, le parcours, les besoins et les limites : les positions et convictions. Chacune sont entendues et prises en compte.

Bienveillance, flexibilité, disponibilité, équité : nous voulons offrir à chacun un accueil et une écoute exempte de tout jugement. Il est important que le rythme de nos bénéficiaires soit respecté, d'y adapter nos actions afin d'instaurer un climat de confiance mutuel, propice à la réflexion, à la remise en question en toute sécurité, à la construction d'un projet de vie qui soit en accord avec les besoins et aspirations des consultants.

Neutralité : nous tenons à respecter ce principe lors de chacune de nos interventions auprès des familles, des enfants, des écoles. Le PMS doit rester en position tierce entre famille et école. Le caractère non contraignant de nos avis constitue, à ce propos, une force, un atout dans les relations du centre avec ses partenaires.



OBJECTIFS, ACTIVITES ET MOYENS DEVELOPPES PAR NOTRE CENTRE

Favoriser l'épanouissement global de l'élève, le soutenir et le guider dans la construction de son projet de vie

Nos activités viseront :

- 1) A développer notre connaissance de l'élève, de ses ressources ainsi que de celles de son environnement familial et social :
 - Analyse du RI
 - Contacts avec les intervenants antérieurs et présents en accord avec le RGPD
 - Participation aux conseils de classe et réunions de synthèse
 - Entretiens élèves
 - Entretiens avec les familles
 - Testings

- 2) A favoriser son épanouissement :
 - Participation au Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) afin de dégager des objectifs prioritaires
 - Mise en place d'un réseau d'aide en vue de renforcer le tissu social autour de l'élève et de sa famille
 - Recommandations de services extérieurs
 - Orientation – guidance
 - Préparation à la sortie de l'école : participation à l'élaboration d'un Plan Individuel de Transition (PIT)
 - Individualisation des actions
 - Soutien aux familles – informer – responsabiliser – impliquer
 - Réalisation de différentes animations : à la santé, à la connaissance de soi, à l'orientation scolaire et professionnelle, à la vie sexuelle et affective (Evras), à la majorité

Visibilité – lisibilité

Afin de pouvoir jouer un rôle actif et efficace auprès de nos bénéficiaires, il nous semble important de renforcer la visibilité, la lisibilité de notre centre. Plusieurs activités sont programmées dans les différentes institutions :

- rencontre informative avec les nouveaux élèves et leurs parents ;
- accueil des élèves de 1^{ère} secondaire ;
- participation aux réunions de parents, aux journées « portes ouvertes », aux conseils de participation, à des réunions inter-réseaux et en réseau, au plan de pilotage
- *présentation du nouveau projet de centre à nos institutions ainsi qu'à nos différents partenaires (SAJ, SAI, AVIQ, SSM, ...). ??? A VOIR*
- Organisation de permanence dans les écoles
- Participation à différents groupes de travail (écoles-partenaires, réseau-hors réseau).
- Distribution des triptyques PMS aux nouveaux élèves
- Courriers spécifiques à chaque école destinés aux familles



Responsabiliser, impliquer les familles

Certaines familles, ébranlées par de multiples difficultés ont tendance à démissionner de leur rôle éducatif. Notre conviction est que l'implication des familles est primordiale dans l'accompagnement des projets de l'enfant à besoins spécifiques. Nous visons la réappropriation de ceux-ci par la famille. Notre rôle est de ramener ces familles à croire en ses ressources et celles de son enfant, à se mobiliser par rapport à la scolarité, à l'éducation, à l'avenir. La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans cette perspective.

D'autres familles auront besoin d'un accompagnement et d'un soutien à l'annonce de la nécessité d'une réorientation ainsi que dans le deuil nécessaire à l'établissement d'un projet réaliste.

Les activités développées sont principalement :

- l'écoute privilégiée lors des rencontres individuelles ;
- l'organisation de rencontres inter-disciplinaire sur la situation de l'enfant, sur les possibilités scolaires ou de formation, autour du projet de vie de l'enfant ;
- l'accompagnement vers d'autres structures ou organismes afin de tisser un réseau autour de la famille et de l'enfant, réseau, qui répond aux besoins présents et qui prévoit les aides nécessaires pour l'avenir.

Travailler en réseau

Le PMS ne peut agir seul. Nous développons un partenariat avec les écoles, les familles, les services sociaux qui gravitent autour de l'élève.

Pour ce faire, nous répondons et participons aux rencontres organisées par les établissements scolaires, le SAJ, l'AVIQ, les SAI, le SPJ, les SLS, ...

Nous initiions des rencontres entre les différents services en charge d'une même situation afin de coordonner nos actions dans le respect des missions de chacun.

Nos rencontres nous offre une opportunité de présenter, à nouveau, notre service à nos partenaires.

Optimaliser l'efficacité du CPMSS

Actuellement, nous souhaitons transposer la maîtrise d'outils et connaissances acquises lors de nos formations et interventions, dans notre pratique professionnelle. Cela nous permettra d'élargir notre approche lors de chaque situation.

Chaque équipe veille à adapter les outils d'animation au public de son ressort.

Une évaluation afin de confronter les perceptions, développer et ajuster les synergies est réalisée lors d'une rencontre annuelle avec les directions d'écoles ainsi qu'en interne lors des réunions d'équipes et réunions générales.



Identification d'objectifs privilégiés

1) Renforcer notre présence aux moments charnières :

Passage primaire/secondaire :

- chaque situation est revue individuellement : bilan pluridisciplinaire individuel et concertations en vue de déterminer le projet le plus adéquat en tenant compte des ressources et besoins de chaque élève
- animations collectives, information

Charnière 1^{ère} observation/2^{ème} année Phase I Forme 3 :

- les situations seront revues afin de susciter l'implication de l'élève dans ses choix professionnels
- concertations avec l'équipe éducative et la famille selon projet, intérêts de l'élève.

Sortie du secondaire :

Ce moment correspond pour la plupart de nos élèves à la fin de leur scolarité.

- animations dans les classes et/ou en partenariat avec le FOREM, l'AVIQ et leurs services d'accompagnement
- organisation des visites SAJA/ETA avec la participation des équipes para-médicales et des parents.

2) Accompagner la mise en place des situations d'intégration scolaire :

Un travail de réflexion, autour du projet du jeune est élaboré en collaboration avec le conseil de classe afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de l'élève.

3) Développement tout au long de la scolarité d'animations « vie affective et sexuelle » en lien avec le handicap :

Animations-informations dans les classes en partenariat avec le planning familial, les équipes éducatives...

4) Instauration dans le planning de « temps d'arrêts » :

Moments pour réfléchir entre agents et/ou avec un service externe, se questionner par rapport à des dossiers complexes, découvrir, ajuster, aménager des outils de testing, d'animations... Lors de ces moments planifiés, nous veillerons également à nous questionner sur notre propre fonctionnement afin de rester en adéquation avec les réformes et mutation de l'enseignement et de l'environnement social.



Notre équipe se compose de 12 agents équivalents temps plein, soit :

- 1 directeur
- 4 conseillers psychopédagogiques
- 1 auxiliaire psychopédagogique
- 3 auxiliaires sociales
- 2 auxiliaires paramédicales



Ressort du Centre

Notre ressort (2533 élèves) dessert des établissements d'enseignement spécialisé provinciaux, communaux et libres non-confessionnels du Hainaut oriental.

Il comprend des écoles fondamentales et secondaires de tous types (sauf 6 et 7) ainsi que des 4 formes d'enseignement.

